

# On va revoir les allocations DES DÉTENUÉS !

▶ En 2013, près de 4 millions d'euros ont été payés à 1.020 détenus ! Charles Michel veut examiner la cohérence de ces versements

▶ 3.931.493 euros. Voilà le montant exact versé en 2013 aux détenus sans charge de famille. Des chiffres que nous avons pu obtenir auprès de l'Inami. Près de 4 millions d'euros donc consacrés à 1.020 détenus au statut de cohabitant ou d'isolé, de salarié ou d'indépendant, mais sans charge de famille.

Des allocations de plusieurs sortes qui, le plus souvent, sont des indemnités d'invalidité suite à un accident du travail. Même en prison, ces indemnités continuent d'être versées à ceux qui en bénéficiaient avant de commettre un fait les menant droit derrière les barreaux.

Le hic, c'est que certains détenus touchent ces allocations depuis de longues années parfois, sans même verser un centime à leur(s) victime(s).

Pour les caisses de l'Inami, ce montant est assez important.

Pour rappel, on parle donc de près de 4 millions d'euros en 2013. Près d'un détenu sur dix est concerné.

Voici quelques mois, le débat sur l'utilité du versement de ces indemnités aux personnes incarcérées avait été initié au sein du Parlement.

Mais les socialistes ne vou-

laient pas revoir le système en question.

**AVEC LE GOUVERNEMENT** Michel I<sup>er</sup>, les choses vont peut-être changer. Le Premier ministre nous annonce en tout cas son intention d'ouvrir la discussion sur la "cohérence" de ces versements.

Un audit devrait être réalisé sur ces allocations. Sans pour autant supprimer catégoriquement du jour au lendemain le droit à ces indemnités à tous les détenus, on devrait toutefois modifier les conditions d'accès à ces indemnités pour les détenus.

En période où on cherche à faire des économies, revoir à la baisse les montants versés à ces détenus qui, en prison, sont pris en charge par la communauté, ne serait pas du luxe, estimeront certains.

Notre Premier ministre, lui, compte bien lancer le débat dès que possible, histoire de revoir enfin ce système en place depuis des années.

**Nawal Bensalem**